

La N-VA n'est pas isolée sur tout

ASILE Bart De Wever a proposé ses solutions à l'échelle belge

- Une partie des propositions sont déjà discutées au sein du gouvernement.
- Certaines figuraient dans l'accord de gouvernement.

Bart De Wever ne s'est pas contenté de plaider pour une révision de la Convention de Genève, mardi à Gand. Le président de la N-VA y est aussi allé d'une série d'autres propositions, à usage belge. Son raisonnement ? Il faut distinguer les droits de l'homme (garantis par la Convention de Genève) des droits citoyens. « Un peu sur le modèle romain, l'idée est qu'on ne devient pas du jour au lendemain citoyen du pays d'accueil, mais qu'on acquiert les droits un par un. » Pour une large part, les mesures évoquées sont loin d'être des obsessions de la N-VA mais font, au contraire, l'objet de discussions au sein du gouvernement, ce qu'on nous confirme à bonne source.

Durcir les conditions du regroupement familial. « Il faut le réserver aux réfugiés qui ont des revenus du travail et un logement, insiste Bart De Wever. Faute de quoi, nous allons créer une migration de suivi : les hommes seuls, majoritaires pour l'instant, ne vont pas le rester très longtemps. » En réalité, le point figure dans l'accord de majorité fédéral, qui prévoit que la loi sera revue, dans le même sens que la dernière modification (qui durcissait les conditions). Tout

comme figure, dans la déclaration gouvernementale, la suppression des crédits d'impôts pour les demandeurs d'asile sans revenus, une proposition formulée par le MR sous la précédente législature, à laquelle travaille pour l'instant le cabinet Van Overtveldt. « Ce qui créera bel et bien un sous-statut pour les réfugiés. C'est une forme d'indignité qui traduit une vision très inquiétante de la société », s'in-

surge Ahmed Laaouej (PS).

Un droit de séjour limité pour les réfugiés. « Nous sommes le dernier pays à automatiquement lier l'octroi du statut de réfugié au droit de séjour illimité sur notre territoire. Forcément, cette disposition agit comme un aimant vers la Belgique », assurait, mardi, Bart De Wever. Nous ne sommes pas l'exception puisque la Suède, par exemple, agit de la même manière. Mais la Convention de Genève n'oblige pas les

pays signataires à agir de la sorte. Quant à la directive européenne, elle n'impose aux Etats membres que la délivrance, pour les réfugiés, « d'un titre de séjour d'au moins trois ans et renouvelable ». Voilà pourquoi le débat est ouvert, aujourd'hui, au sein du gouvernement belge. « Notre régime illimité crée incontestablement un appel d'air, estime-t-on dans les rangs de la majorité. Revoir cela en fonction, notamment du contexte international, prend tout son sens. » Le Commissaire général aux réfugiés et apatrides constate pour sa part que « la situation a énormément évolué dans les différents pays,

ces dernières années ». La Belgique pourrait donc prochainement suivre le mouvement.

Un statut spécial pour les réfugiés. Bart De Wever répète inlassablement qu'à ses yeux, il n'est pas normal que des réfugiés, qui n'ont jamais cotisé à notre Sécurité sociale, se voient aussitôt oc-

troyer l'intégralité des prestations sociales belges. A ceux qui lui opposent que c'est contraire à la Convention de Genève ou à la directive européenne, Bart De Wever répond que ces textes sont de véritables corsets, qu'il faut faire évoluer. Côté belge, sa proposition de « statut spécial » s'est opposée à des refus plus ou moins catégoriques des autres partis de la majorité. Mais, samedi, au *Soir*, Theo Francken confirmait qu'il y travaillait bel et bien, ce que d'autres partis démentent. Selon nos informations, d'aucuns estiment tout de même, au sein du gouvernement qu'il y a une « marge de subjectivité » et une « jurisprudence européenne » permettant, malgré

tout, d'introduire quelques différences, par exemple au niveau du remboursement des soins de santé, modulés selon le degré de cotisation. Par ailleurs, les migrants qui se voient octroyer une protection subsidiaire (temporaire) au lieu du statut de réfugié peuvent, eux, en vertu des règles internationales et européennes, se voir accorder des droits plus réduits. Mais, dans la pratique (et jusqu'ici), la Belgique n'a guère usé de cette possibilité. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

VETO

Pas de Convention de Genève

Inutile de dire que, par contre, le gouvernement belge n'a aucunement l'intention de prendre son bâ-

ton de pèlerin et d'initier une demande de révision de la Convention de Genève (signée par 147 pays). « Ir-réaliste », avait résumé, dès mardi soir, Kris Peeters. Pas plus qu'il n'entend se lancer dans la négociation d'un

« vrai statut spécial discriminatoire » pour les réfugiés. Et, dans cette même logique, la proposition de Sarah Smeyers de restreindre l'accès aux allocations familiales n'a guère de chance de passer.

V.L.A.

SATURATION**Pas d'autre solution d'hébergement pour le pré-accueil**

Le centre de pré-accueil des réfugiés WTC III est proche de sa capacité maximale de 500 places (449 personnes la nuit de mardi à mercredi). Un autre bâtiment pourrait-il ouvrir ses portes pour ac-

cueillir les migrants en attente d'une inscription à l'Office des étrangers ? La tour Amelinckx, à Schaerbeek, évoquée comme une piste possible la semaine passée encore, a, d'après nos informations, été rejetée : les associations auraient jugé le bâtiment impropre à l'accueil de demandeurs d'asile. La tour ne dispose d'aucun sanitaire, d'aucun espace

pour les repas et manque de fenêtres. Du côté de la Ville de Bruxelles, le bourgmestre Yvan Mayeur (PS) confirme qu'aucune solution ne se dessine, alors qu'il a proposé plusieurs bâtiments. « C'est incompréhensible. Je n'ai plus de bâtiment à proposer. Ceux qui ont été évoqués auraient pu convenir, moyennant une remise en ordre. C'est regrettable, voire même suspect. »

A.-C.B.

parc Maximilien Les Irakiens inquiets des propos de De Wever

Si les déclarations du président de la N-VA sur l'immigration, la nécessité de modifier la Convention de Genève sur les réfugiés et le statut des Irakiens de Bagdad ont entraîné une vague de réactions dans le monde politique, les principaux concernés, eux, ne semblent pas vraiment au courant.

Au camp de réfugiés du parc Maximilien, les Irakiens, majoritaires, tombent des nues en apprenant la nouvelle. « Est-ce un ministre ? A-t-il le même poids que Théo Francken ? Est-ce une proposition ou une décision ? », sont autant de questions que se posent les demandeurs d'asile irakiens. Salem, un universitaire originaire de Bagdad ne cache pas son inquiétude. « L'idée de refuser le statut de réfugié aux Irakiens de Bagdad a déjà été formulée il y a deux semaines. Nous avions alors protesté contre une suppression de la protection subsidiaire de deux ans pour les Irakiens de Bagdad. Mais si l'idée

est de nouveau formulée, elle risque de devenir populaire auprès de l'opinion publique et pourrait se transformer en une mesure concrète. C'est dramatique ! », ajoute-t-il.

Toute de suite, c'est la panique. Salem appelle ses concitoyens. Les Irakiens se rassemblent, notent le nom de Bart de Wever et tentent de s'informer davantage. L'un d'eux, également universitaire originaire de Bagdad, qui préfère ne pas dévoiler son nom, ne mâche pas ses mots. « Si De Wever estime que Bagdad est sûre, je l'invite à s'y rendre pour des vacances en compagnie de ses enfants », lance-t-il. « Comment peut-on penser une telle chose ? Cet homme vit-il dans une bulle ? Il n'a pas accès aux infos ? Ou faut-il attendre de recevoir une bombe sur la tête pour quitter Bagdad ? », ajoute-t-il.

D'autres Irakiens rencontrés au parc s'indignent de ces déclarations. Samer, 26 ans, déjà rencontré il y a plusieurs jours, est venu chercher des couches et du lait pour enfant au parc. Ce jeune homme a fait le voyage avec sa femme et ses deux bébés. « Quand le monde a découvert la photo du petit Aylan mort sur une plage, certains ont estimé qu'il était irresponsable de faire un voyage aussi périlleux avec des enfants. Je dirais qu'il est irresponsable d'élèver des gosses à Bagdad ! N'a-t-

on pas le droit d'avoir une famille et une vie comme tout le monde ? Doit-on prendre le risque de voir le corps de nos enfants déchiquetés ? Vous savez quoi... » Samer a du mal à finir sa phrase. Il préfère en rester là. Un autre Irakien ajoute : « Nous devons tout recommencer à zéro.

Apprendre la langue, trouver un travail et un logement. Ce n'est pas possible de s'intégrer sans une aide matérielle », dit-il.

Au parc, deux rassemblements ont été tenus les 10 et 11 septembre passés pour dénoncer la proposition de supprimer la protection subsidiaire aux

Irakiens de Bagdad. Cette aide financière est accordée aux personnes qui n'ont pas le statut de réfugié mais qui courent un risque majeur dans leur pays. Des photos d'attentats ayant récemment eu lieu dans la capitale irakienne avaient été brandies par les Irakiens.

Ces derniers étudient une réponse appropriée aux déclarations de De Wever et n'excluent pas d'introduire des revendications propres aux Bagdadis pendant la marche citoyenne en faveur des réfugiés, prévue ce dimanche à Bruxelles. ■

MAHDIA BELKADI (st.)

UE La nouvelle priorité : endiguer le flux

Une fois réglée la question empoisonnée des « quotas » de répartition de réfugiés – mais on apprenait mercredi que la Slovaquie, l'un des quatre pays qui ont voté contre le projet de relocalisation décidé lundi, refuse de la mettre en œuvre et va la contester en justice – les 28 chefs d'État ou de gouvernement se sont retrouvés mercredi soir à Bruxelles pour parler de problèmes autrement plus graves : comment mettre fin au chaos migratoire et politique qui s'est installé dans l'UE, et que la polémique des quotas a empêché de traiter avec un minimum de raison.

Ce n'est pas dit comme tel, mais cela transpire de partout, les dirigeants européens ont désormais une priorité absolue : endiguer un flot devenu incontrôlé de réfugiés, dont l'exode européen et le traitement font honte au continent.

Arrêtons ce désastre, semblait dire le président du Conseil Donald Tusk dans sa lettre d'invitation aux 28 dirigeants, pointant les « nombreuses tensions et accusations entre les responsables politiques et les citoyens en Europe ». « Le premier objectif de Tusk est de purifier l'atmosphère, expliquait un proche au moment précis où le président du Conseil faisait son laïus d'introduction, sans occulter aucun des sujets difficiles. »

On pouvait se demander, par exemple, si le Premier ministre Viktor Orban et la chancelière allemande Angela Merkel allaient s'expliquer une fois pour toutes. Le premier n'a pas ménagé ses critiques à l'adresse de la seconde depuis qu'elle avait annoncé que son pays accueillerait 800.000 réfugiés et ne renverrait personne dans son pays d'origine. Mercredi matin encore, Viktor Orban était en visite chez le ministre-président de la Bavière, qui est aussi le patron de la CSU, le parti frère bavarois de la CDU de Merkel. Il y avait

critiqué « l'impérialisme moral » de qui on sait...

Toujours est-il que, après les éventuelles « explications », les 28 devaient évoquer tous les niveaux d'action sur lesquels l'UE devra jouer d'urgence pour reprendre le contrôle de la situation et contenir les flux des réfugiés.

1 Contrôler les frontières. C'est devenu la priorité numéro un... Un constat aujourd'hui partagé par tout le monde, mais qui avait été posé le plus spectaculairement d'abord par le sulfureux Viktor Orban, lorsqu'il avait attaqué bille en tête son homologue italien Renzi lors du sommet spécial « post-Lampedusa » d'avril... Le constat de Donald Tusk est cinglant : « Nous, Européens, ne sommes pas en mesure actuellement de gérer nos frontières extérieures communes :

certaines États ont donc décidé de se protéger en fermant leurs frontières nationales. »

Le problème est posé aujourd'hui principalement en Grèce, jugée notoirement incapable de garder efficacement ses côtes, faites d'une myriade d'îles, comme chacun sait. Orban, hélas encore lui, a dit brutalement, à son arrivée au sommet, ce que beaucoup pensent tout bas : « Nous demandons poliment à la Grèce, si elle ne le peut pas elle-même, de laisser les autres l'aider à contrôler ses frontières ».

Une vacherie qui se réfère à un projet bien concret lancé par la Commission européenne : déployer des « équipes d'intervention rapide aux frontières », un mécanisme prévu dans le cadre de Frontex, l'Agence européenne des frontières, et qui fait appel à des forces fournies par des États membres. Présentant mercredi midi un nouveau paquet de mesures d'urgence, le vice-Président Timmermans signalait que l'exécutif européen allait bientôt mettre sur la table le projet de service européen de

gardes-frontières, que Jean-Claude Juncker a annoncé lors de son dernier discours sur l'État de l'Union. Un projet qui promet de susciter des vagues, puisqu'il

touchera inévitablement aux souverainetés nationales...

2 Nourrir les réfugiés. Le Haut-commissaire aux réfugiés Antonio Guterres avait sonné le tocsin il y a dix jours lors d'un passage à Bruxelles : tant son comité (UNHCR) que le Programme mondial contre la faim (PMF), chargés de nourrir les millions de réfugiés logés dans des camps de l'ONU, ont vu leurs budgets drastiquement réduits par les États. C'est par exemple le cas de la Belgique, qui a réduit sa contribution au PMF de 20 à 10 millions d'euros entre 2014 et 2015. Selon la Commission, les agences de l'ONU n'ont touché que 38 % de l'aide demandée pour nourrir les réfugiés syriens. Pas étonnant que des réfugiés qui n'ont pas le droit de travailler mais voient leurs rations réduites, décident d'aller chercher une vie meilleure ailleurs que dans ces camps de Jordanie, du Liban ou de Turquie...

L'exécutif européen a dès lors décidé mercredi de mobiliser un demi-milliard d'euros en faveur des agences humanitaires, transmettant aux dirigeants des 28 la demande de doubler cette mise. Le projet de conclusions évo-

quait bien l'idée de dégager rapidement un milliard d'euros au total. Dès son arrivée à Bruxelles, le Premier ministre britannique David Cameron jetait sa mise : 100 millions de livres (136 millions d'euros), sans en cacher la motivation : « Nous devons nous assurer que les gens dans les camps de réfugiés sont correctement nourris et pris en charge (...) pour les aider et éviter qu'ils ne songent à faire ce périple très difficile et dangereux vers l'Europe ».

3 L'action diplomatique à la source. « *L'action extérieure dans cette crise est probablement la plus fondamentale* », commentait mercredi Federica Mogherini, la Haute représentante aux Affaires étrangères. Sur la Syrie, « *l'UE met tout son poids politique dans les efforts en faveur d'une solution au conflit.* » Peu avant ces mots, le chef du groupe libéral au Parlement européen Guy Verhofstadt présentait à la presse un paquet de propositions d'actions urgentes que devraient entreprendre les 28 dirigeants de l'UE. Dont celle-ci : « *Le Conseil européen devrait mandater Madame Mogherini afin qu'elle initie au nom de l'UE une conférence de paix sur la Syrie.* » Réponse de la patronne de la diplomatie de l'UE : « *Nous*

n'avons pas besoin de mandat pour faire notre travail. (...) La question n'est pas une conférence, mais d'avoir un processus qui mènerait à la paix. On peut organiser une conférence lorsqu'il est clair qu'elle peut déboucher sur un résultat. La question est de renforcer le processus qui est actuellement mené par l'ONU, et c'est ce que l'UE est en train de faire, et j'y travaillerai encore lors de l'Assemblée générale prochaine à New York. »

Enfin, l'action extérieure porte aussi sur la coopération cruciale avec les pays tiers. En particulier la Turquie, qui abrite deux millions de réfugiés, et d'où provient le flux important remontant actuellement via les Balkans vers l'Europe de l'Ouest. La Commission est déjà en train de réorien-

ter une enveloppe européenne destinée à l'aide à l'adhésion de la Turquie, mais aussi d'autres budgets, notamment humanitaires, non destinés à ce pays au départ. Au total : un milliard d'euros ! Avec l'objectif non dissimulé d'encourager Istanbul à « garder » ses réfugiés et contrôler le mieux possible ses côtes orientées vers la Grèce... ■

JUREK KUCZKIEWICZ

relocalisation Comment les réfugiés seront sélectionnés

Après des mois de controverses européennes, l'UE a adopté, à une semaine d'intervalle, deux décisions de « relocalisation » de demandeurs d'asile. L'objectif de la Commission européenne, qui a proposé ce mécanisme d'urgence en mai dernier, est de soulager l'Italie et la Grèce débordées par l'afflux de réfugiés et migrants. La relocalisation consiste à transférer des demandeurs d'asile vers d'autres pays, où leurs demandes seront traitées et, le cas échéant, l'asile accordé. La Belgique participera donc comme les autres pays (sauf le Royaume-Uni et le Danemark, exemptés de ces politiques) à cet effort.

En totalisant les 1.364 demandeurs prévus dans le premier mécanisme de 40.000, et les 4.450 demandeurs prévus dans le quota du second mécanisme adopté mardi, la Belgique va donc « reprendre » dans un premier temps 3.812 demandeurs d'asile à la Grèce et l'Italie, mais

5.814 au total sur les deux années à venir.

Ce chiffre ne vient pas en déduction des demandeurs d'asile arrivant dans notre pays et y demandant directement l'asile. La relocalisation était, au départ, prévue justement pour éviter que les demandeurs ne « se relocalisent eux-mêmes en Europe ». Ce qui s'est tout de même passé, tant à cause du retard pris dans l'adoption de cette mesure, que par la croissance exponentielle des arrivées ces dernières semaines. Par ailleurs, les réfugiés arrivant par eux-mêmes en Belgique n'ont pas été enregistrés dans les pays d'entrée débordés, ni leurs empreintes digitales prélevées : cela rend donc légalement impossible de les renvoyer dans les pays d'entrée, comme le prévoit le règlement de Dublin. Or on ne peut refuser, en vertu de la Convention de Genève, de prendre en compte la demande d'asile d'une personne requérant la protection internationale.

La Belgique devra donc conti-

nuer à enregistrer les demandes des arrivés sur son territoire, tout en participant aux relocalisations. Dernier élément : conformément à un plan de « réinstallation » également décidé par les 28, la Belgique s'est enga-

gée à accueillir 490 réfugiés déjà enregistrés et recueillis dans des camps de l'ONU installés dans des pays du Nord de l'Afrique.

Croisement de deux processus parallèles

La sélection sera le résultat du croisement de deux processus parallèles. Dans les pays d'arrivée, les « hotspots » – des équipes envoyées par les agences européennes spécialisées et chargées d'épauler les centres d'accueil locaux – enregistreront les demandeurs et établiront les listes des candidats éligibles (Syriens, Érythréens et Irakiens, les plus susceptibles d'obtenir l'asile). Les migrants non éligibles seront censés être renvoyés vers leurs pays d'origine...

Ensuite, des profils des candidats seront établis : nationalité, qualifications, connaissance de langues, composition de famille, liens culturels et sociaux...

Le pays d'accueil, par exemple la Belgique, dressera quant à lui ses préférences pour certains profils types, mais « *dans le plein respect des principes de non-discrimination* », précise la Commission européenne. (Tout ceci est d'ailleurs prévu dans des kits de procédure internationalement reconnus.) Tous les trois

mois, les pays de première entrée transmettront les listes de candidats éligibles, qui seront approuvés par les pays de relocalisation. Ces pays pourront refuser des candidats individuels, mais uniquement pour des motifs de sécurité publique. Pas question donc, d'exclure les musulmans, lesquels par la force des choses représentent la majorité des demandeurs venant de ces pays...

Une fois les « relocalisés » sé-

lectionnés, c'est le pays d'accueil qui prendra en charge leur transfert. Précision d'importance : la Commission européenne attribuera au pays d'accueil un budget de 6.000 euros par demandeur pour contribuer à la gestion, l'accueil et l'intégration des candidats. Enfin, les « relocalisés » ne pourront résider que dans le pays d'accueil : question d'éviter ce qu'on appelle les « mouvements secondaires ». ■

J.Kz.

Le Premier ministre slovaque exclu des socialistes ?

Le chef du groupe socialiste au Parlement européen, Gianni Pittella, a proposé mercredi de suspendre le Premier ministre socialiste slovaque Robert Fico du Parti socialiste européen (PSE) suite à ses propos contre les réfugiés. Selon M. Pittella, les récents propos xénophobes du Premier ministre slovaque « *ne seront pas tolérés* ». « *On ne peut pas simplement se dire progressiste, il faut aussi le démontrer en paroles et en actions* », a commenté l'eurodéputé italien. La Slovaquie s'est opposée avec fermeté ces derniers jours au plan européen de répartition des réfugiés, M. Fico refusant toute « *immigration massive de musulmans qui auraient commencé à construire des*

mosquées. La Slovaquie est faite pour les Slovaques, pas les minorités », s'était-il justifié. (b)

Le nombre de réfugiés attribué à la Belgique va baisser

Le nombre de réfugiés que la Belgique va devoir accueillir dans le cadre du plan européen de répartition va diminuer légèrement en raison de la participation de la Suisse, de la Norvège et de l'Irlande au programme.

Les pays européens se sont engagés mardi à accueillir chez eux 120.000 réfugiés qui accèderont à l'Union via la Grèce et l'Italie.

La première phase prévoit la relocalisation de 66.000 réfugiés, dont 2.448 en Belgique. Une décision doit encore être prise concernant les 54.000 réfugiés restants, même s'il est acquis que la

Belgique en prendra quelque 2.000 à sa charge.

L'Irlande, qui n'est pas soumise à la politique européenne d'asile, ainsi que la Norvège et la Suisse, qui ne font pas partie de l'UE, ont toutefois confirmé mercredi qu'elles étaient prêtes, par solidarité, à participer au mécanisme européen de répartition. Ce qui permettra en conséquence aux 23 autres pays de réduire leur propre quota de réfugiés. (b)

Le pape appelle à accueillir « sans peur » les migrants

Le pape François a appelé mercredi avec force les évêques américains à accueillir « *sans peur* » les migrants, affirmant que l'immigration « *enrichit l'Amérique* » dans une nouvelle allusion à un sujet qui divise aux Etats-Unis. (afp)

Ces Syriens que la France adopte

REPORTAGE

Notre ferme était à côté du temple de Baal à Palmyre... Oui, celui que Daesh a... explosé », explique le jeune homme, mimant le fracas tout en sortant son téléphone portable pour montrer des photos. Sous la pluie battante, en plein Paris, la cité antique apparaît sur l'écran. Ses colonnes en toile de fond et, au premier plan, les murets de pierre sèche de la ferme familiale où Izzat, 31 ans, avait l'intention d'installer un gîte pour touristes. Un projet englouti dans la folie de Daesh.

Désormais réfugié en France, il espère être reçu dans un programme d'intégration intensif. Son français n'est pas encore parfait, mais il n'en parlait pas un mot quand il est arrivé en novembre dernier, après avoir décidé de quitter son pays. Toute sa famille est déjà éparpillée, en Europe ou à sa porte, en Turquie. Aujourd'hui, comment s'intègrent ces Syriens qui, depuis 2011, fuient les bombardements des avions de Bachar el-Assad comme les massacres de l'État islamique ? Aucune histoire ne ressemble à une autre mais quelques constantes se dégagent. « Les Syriens sont des gens pressés. Ils veulent retrouver le fil de leur vie passée qui a été brutalement coupé », constate Ayyam Sureau, l'énergique fondatrice et directrice de l'association Pierre Claver, où postule Izzat.

Le jeune Palmyrien a quelques atouts. Son frère aîné, Thamer, a tracé la voie. En 2001, fuyant non pas un pays en guerre mais le service militaire, il avait atterri à Paris chez de bons amis français de sa famille. Cours de français à la Sorbonne, BTS en hôtellerie, naturalisation en 2011 : un parcours sans faute pour cet homme affable qui dirige désormais une équipe dans un grand hôtel des Champs-Élysées tout en veillant sur l'avenir de son

frère Izzat et du dernier arrivé, leur neveu, Mustafa. Ce dernier, 16 ans, est à l'école depuis ce matin. Grâce à une place de dernière minute, il a intégré un lycée professionnel parisien, dans une classe pour non-francophones. « J'ai eu maths et espagnol. C'est difficile », dit-il avec un bon sourire. Dans un coin de la pièce, par terre, un manuel « Grammaire, essentielle du français » est resté ouvert.

« La barrière de la langue »

Mustafa vient de passer deux ans à Damas, où son père habite toujours tandis que sa mère est partie pour Ankara. La famille avait quitté son domicile de Raqqa le jour où la ville était tombée aux mains de Daesh. « Mustafa a des séquelles psychologiques. Il dormait mal. Ça va mieux ici », explique son oncle, sans insister. L'imprécision tient parfois à d'évidentes raisons de sécurité. Cet été, le trio a visité le château de Chantilly et les Invalides. Versailles est le prochain monument sur la liste que Thamer a dressée pour son neveu. Le week-end, il l'emmène aussi nager et courir. Les anges gardiens français, amis de la famille, ne sont jamais loin, prêtant un appartement, donnant un coup de pouce. Interrogé sur les clés de son intégration en France, Thamer hésite : « Je n'ai ni bons ni mauvais souvenirs. Tout était tellement différent ici, mais, en même temps, je ne me suis jamais senti différent ! »

Beaucoup de ses compatriotes ont, comme lui, trouvé un « point de chute » à leur arrivée en France : un membre de leur famille, déjà installé, qui a ouvert sa porte, des collègues universitaires qui se sont mobilisés,

des connaissances françaises qui les ont guidés dans les méandres de l'administration. Mais, après cette main tendue, chacun fait

son chemin. Il n'existe pas vraiment de réflexe communautaire, à l'inverse d'autres étrangers.

« L'émigration syrienne en France remonte à plusieurs générations. Elle s'est toujours caractérisée par une volonté forte d'ascension sociale et d'assimilation. Elle a longtemps concerné les classes urbaines, souvent francophones. Elle s'est doublée d'une aide traditionnelle de l'Église catholique aux Levantins chrétiens, note le spécialiste du monde arabe contemporain, Gilles Kepel. Mais, désormais, tout le monde fuit pour sauver sa peau. Les classes moyennes comme les paysans vivant dans des campagnes dévastées. Évidemment, tous ne bénéficient pas des mêmes réseaux pour venir en Europe. Certains doivent payer des passeurs. Cette immigration plus proche de l'immigration africaine, avec une main-d'œuvre non éduquée, peu formée, fait évidemment peur aux Européens. » Selon les chiffres officiels, quelque 10.000 réfugiés syriens avaient été accueillis en France avant la vague d'arrivée de cet été.

« Le premier obstacle à surmonter est la barrière de la langue », résume Elisabeth Longuenesse, qui a dirigé le département des études contemporaines de l'Institut français du Proche-Orient à Beyrouth et préside l'association Alwane d'aide aux enfants syriens. « Émarger à Pôle emploi et être sur liste d'attente pour des cours de français est fréquent alors qu'il faudrait 20 heures de leçons par semaine pendant six mois ! Même chose pour le logement. Certains ont un réseau, se débrouillent, mais d'autres ont mis toutes leurs économies dans leur voyage. Faute d'argent, ils se retrouvent dans un hébergement collectif éloigné du centre-ville ou carrément à la campagne, ce qui n'est pas l'idéal pour s'insérer dans la société. »

« Du bon goût pour pas cher »

Lina et Mohammed, la cinquantaine tous les deux, viennent s'inscrire pour leur deuxième année à l'association Pierre Claver. Un couple très élégant, elle en tailleur-pantalon, lui en sportswear chic, qui tranche parmi la multitude de jeans et blousons affrontant cette matinée pluvieuse et fraîche. « *Pourtant, nous n'achetons jamais de marques. Il faut savoir trouver du bon goût pour pas cher* », sourit Mohammed, content qu'on remarque ses efforts vestimentaires. Lorsque ces deux médecins – elle est gynécologue, lui pédiatre – ont quitté Homs en 2013, ils pensaient venir « *souffler un ou deux mois* » chez leur fille qui habite Paris depuis son mariage avec un informaticien français. Ils ne sont jamais repartis. Depuis, leur volontarisme se heurte à des questions pratiques. Un logement correct mais éloigné de Paris, à Aulnay-sous-Bois. Mais surtout, malgré un statut de réfugié obtenu en neuf mois, l'impossibilité de trouver un travail. D'où des stages dans des hôpitaux de banlieue qui ne leur permettent pas de voir le bout du tunnel. « *Je ne suis qu'en observation alors que j'ai quand même vingt-cinq ans de pratique !* », se désespère Mohammed, même si chacun des deux prend bien garde de ne jamais critiquer l'accueil que leur a réservé la France. Lina poursuit : « *À Homs, je travaillais d'arrache-pied. Je ne suis pas habituée à vivre aux dépens des autres. Mais que pourrais-je*

faire ? Femme de ménage ? Vendeuse ? », s'interroge celle qui, pour le moment, passe ses journées à s'occuper de son petit-fils

d'un an, à écrire et lire. De son sac à main, elle tire un exemplaire du *Dernier Jour d'un condamné*, mais elle juge Victor Hugo « *un peu difficile* ». Elle trouve Paris « *très joli* », les Français « *intelligents, amicaux et... violents* ». Violents ? Lina se plonge dans le traducteur de son téléphone : « *Pardon, bienveillants !* » En 2010, lors du mariage de leur fille, une soixantaine d'invités étaient venus de France. Pour faire honneur à leurs hôtes, Lina et Mohammed les avaient emmenés visiter Palmyre que Daesh n'avait pas encore pris pour cible.

Un « incubateur » d'intégration

Ce matin, Milad, 27 ans, change de casquette : après avoir intégré l'association Pierre Claver, il y a deux ans, il devient lui-même « recruteur » et fait passer un entretien aux candidats qui souhaitent à leur tour rejoindre cet « incubateur » d'intégration où, en plus des cours de français, foisonnent toute l'année échanges culturels, activités sportives ou culinaires, chacun étant encouragé à apporter son savoir-faire. Concentré, un cahier pour prendre des notes sur ses genoux, Milad sait qu'il tient en partie entre ses mains le destin de quelques-uns de ses compatriotes fraîchement débarqués en France. Lui est tiré d'affaire. Quand il est arrivé à Paris, il sortait de neuf mois de prison pour « activisme » et était l'une des figures de cette jeunesse révoltée vivant à Deraa, foyer de la contestation syrienne dès 2011.

Aujourd'hui, il intègre le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) pour un diplôme de programmeur en applications mobiles, voie qu'il a

jugée plus pragmatique que la poursuite de ses études en littérature anglophone entamées en Syrie. Au Cnam, Milad espère lier de vraies connaissances car, malgré sa bonne volonté, depuis deux ans, les occasions ont été rares de plonger vraiment dans le bain français. « *Ici, les gens sont très occupés. On ne fait pas de rencontres dans la rue ou dans le métro, c'est normal. Et moi, je n'ai guère d'argent pour sortir, une fois que j'ai payé le loyer de ma colocation* », dit celui qui n'a jamais poussé la porte d'un bar depuis qu'il est à Paris et qui passe beaucoup de temps à suivre la situation syrienne sur Internet. Sur la centaine de connaissances qu'il avait là-bas, seules trois sont encore sur place. Trois jeunes femmes qui, ces derniers jours, sont résolues à quitter le pays coûte que coûte. Milad veut dissuader l'une d'elles. « *C'est trop dangereux. Attends un peu* », a-t-il dit à celle qui est sa petite amie.

Figure syrienne en France, Farouk Mardam Bey, ex-directeur de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe et spécialiste de la littérature arabe chez Actes Sud, sait que le contexte de crise est tout sauf facile et qu'après les premières vagues d'intellectuels arrive désormais « *une masse malheureuse* » qui risque de moins trouver ses marques en France. Lui, c'était en 1965, il avait 21 ans. « *Dès le lendemain, je prenais le train pour Caen où j'étais inscrit à la fac. En voyant la pluie, le bocage normand, je pensais à Flaubert et à Maupassant. Je n'étais pas dépaycé tant nous étions imprégnés de culture française. Même le calva avec le café, je ne trouvais pas cela bizarre !* » ■

MARIE-AMÉLIE LOMBARD
(Le Figaro)